

CLEDEN. Pobre

- enquête au 12
- chapel 1806
- état des lieux

nir
tion
rit

le
viteur
te
affaire

Uden pöher

Je soussigné germain favennet, né à pleyben
le neuf fevrier mil sept cent cinquante un
promu au Sacerdoce en mil sept cent soixante
quinze et désigné par m. l'Evêque pour la Succursale
de Uden pöher certifie que la Sainte vierge en est
la patronne, qu'il y a onze cens soixante quinze
ames et neuf cens trente communians, que deux
prêtres sont nécessaires pour la desserte, enfin que
m. le bloas est sur cette Succursale, qu'il a pris lecture
de la Cirulaire de m. m. les vicaires généraux du diocèse
de quimper et que prié après de donner ses nom et
prenoms de il a répondu qu'il le feroit en passant
par quimper pour aller à la Succursale

Germain favennet vicaire de
Uden pöher



Commune
de Ileden pohan.

Canton de
Casthaix

nous soussigné ~~servant~~ et maire de Ileden
pohan, certifions qu'il y a dans cette commune
outre l'église succursale deux chapelles (Savoir
celle de notre Dame du mur et celle de St Roch)
que les deux chapelles sont en bonne réparation,
que les offrandes qui y tombent suffisent pour
les entretenir dans un état de décence et de sûreté
qu'il est d'autant plus intéressant de les conseiller
quelles sont presque journellement fréquentées,
non seulement par les fidèles de cette commune,
mais encore par une grande quantité de pèlerins
de toutes les communes limitrophes; qu'il y a
un pardon par an à la chapelle de St Roch, et
trois à la chapelle du mur et que la procession du
Sacre a coutume d'aller tous les ans à cette dernière.

J. B. Le Borgne, Javennec
maire de Ileden ^{servant} de Ileden

mon Seigneur



les chapelles de cette paroisse sont en très
bon état et nécessaires pour les rogations, les
processions du saint sacrement et pour entretenir
la piété des fideles: ils desireroient leur conservation
et ils seroient scandalisés, si on ne les conservoit
point. je suis avec un profond respect

mon Seigneur

cleden poher le 7 mars 1806. votre très humble
et très obéissant serviteur
Javennec desservant de
cleden poher près Carhaix

21 juin 1816
Etat Des Biens et Revenus Des fabriques Des Paroisses

Noms Des paroisses	Biens Aucun	Maitres	valeur capitale	produit annuel	rentes revenues restitues	rentes par legs et dona- tion	rentes de fondations	charges	revenu Net	Observations
Clévenpoher	un champ nommé paré tinchoil et deux autres dont l'un est nommé paré anilis et l'autre paré tigotuf		il est presque impossible de fixer cette valeur. la pessure, la misere qui regne dans les campagnes et les charges dont les biens sont grevés font diminuer tous les jours cette valeur.	16 f 30 c				3 f 6 c	13 f 24 c	Je certifie que le présent état est de l'écriture de M ^r Favennec, Curé de Clévenpoher L. Coz Curé de Carhaix
					135 f			27 f	108 f	
							94 f 55 c	44 f 5 c	50 f 5 c	
								74 f 36 c	171 f 29	